

7ème PCRDT

Les règles de participation

Audrey Janssens
Responsable Europe-PCN PEOPLE

Les règles de participation

◆ Catégories de pays:

- Etats membres de l'UE: 27
- Pays candidats (Macédoine, TQ et Croatie)
- 8 Pays associés
- Pays tiers ayant signé un accord S&T
- Pays associé au titre de la coop. intern. (ICPC: International Cooperation Partner Countries).

EM=AM



Pays Afrique, Caraïbe Pacifique (ACP)

- Pays partenaire du pourtour méditerranéen (MPC)
- Pays d'Europe de l'est et d'Asie Centrale (EECA & Russia)
- Pays des Balkans (Western Balkans)
- Pays d'Amérique Latine (Latin America)
- Nouvelles économies émergente d'Asie (Asia)

Autres Etats tiers liés par des accords de collaboration: Pays développés (USA, Canada, J, AUS, NZ, etc.)



Les règles de participation

- **Conditions minimales de participation:**
 - SICA: Les propositions doivent réunir au moins 4 participants de pays différents dont 2 de pays tiers (ICPC) et deux Etats membres de l'UE ou associés dans 2 pays différents.
 - Pour les autres projets: Les conditions de participation sont alors celles de ces projets: au minimum 3 participants de 3 pays membres de l'Union ou associés. Au delà de ce minimum, Les ICPC sont financés si leur participation est jugée indispensable à la réalisation du projet.

Les règles de participation

Les objectifs du 7ème PCRDT en terme de coopération internationale:

Renforcer la compétitivité européenne par des partenariats stratégiques avec les pays tiers sur les thématiques proposées et inciter les scientifiques de ces pays à travailler avec l'UE.

Faciliter les contacts des chercheurs européens avec leurs partenaires des pays tiers afin de leur donner un meilleur accès aux recherches menées ailleurs dans le monde.

Répondre sur la base de l'intérêt mutuel aux problèmes particuliers qui se posent dans les pays tiers.

A l'exception du programme « sécurité », l'ensemble du 7ème PCRDT est ouvert aux pays tiers, chaque programme ayant son propre volet international.

- Les activités de recherche collaborative à dimension internationale sont soutenues par les thématiques du programme « COOPERATION ».

- Les activités de formation internationales et de mobilité sont gérées par le programme « PEOPLE ».

- Les activités horizontales de soutien à la politique de coopération internationales sont développées dans le programme « CAPACITE »

Les règles de participation

Partenariats

- ◆ Consortium européen et international
- ◆ Ouverture pour le laboratoire:
- ◆ Interdisciplinarité: Entreprise, HE, centres de recherche
- ◆ Multidisciplinarité et passerelles entre les disciplines scientifiques